

60€

7ère DÉCLARATION EN MICRO

- **Création** de votre **espace en ligne** sur autoentrepreneur.urssaf.fr
- **Établissement** de votre **première déclaration** sociale de chiffre d'affaires à vos côtés
- **Tutoriel** pour vous aider à réaliser par la suite vos déclarations sociales

Public concerné

**Micro-entreprise
immatriculée**

RDV à prendre après
90 jours d'activité



1^{ÈRE} DÉCLARATION MENSUELLE

DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ	PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LA CMA28
Du 1 ^{er} au 31 janvier	Début mai
Du 1 ^{er} au 28 février	Début juin
Du 1 ^{er} au 31 mars	Début juillet
Du 1 ^{er} au 30 avril	Début août
Du 1 ^{er} au 31 mai	Début septembre
Du 1 ^{er} au 30 juin	Début octobre
Du 1 ^{er} au 31 juillet	Début novembre
Du 1 ^{er} au 31 août	Début décembre
Du 1 ^{er} au 30 septembre	Début janvier de l'année suivante
Du 1 ^{er} au 31 octobre	Début février de l'année suivante
Du 1 ^{er} au 30 novembre	Début mars de l'année suivante
Du 1 ^{er} au 31 décembre	Début avril de l'année suivante

1^{ÈRE} DÉCLARATION TRIMESTRIELLE

DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ	PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LA CMA28
Du 1 ^{er} janvier au 31 mars	Début juillet
Du 1 ^{er} avril au 30 juin	Début octobre
Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	Début janvier de l'année suivante
Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	Début avril de l'année suivante



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir**

24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres
02 37 91 57 00 - creation.reprise@cma-28.fr